

Master Santé publique – Parcours : Santé publique et risques liés à l'environnement général (SPREg)

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Vous vous intéressez aux impacts de l'environnement sur la santé humaine ?

Devenez un spécialiste de l'évaluation des risques sanitaires environnementaux en vue d'une carrière professionnelle ou de recherche.

Cette offre de formation, la seule à former à la démarche intégrative d'évaluation des risques, a l'ambition de produire des spécialistes de haut niveau capables d'intégrer les organismes français et européens de recherche et d'occuper les postes à responsabilité dans les agences sanitaires/environnementales françaises et internationales, dans les établissements de santé, dans les administrations de l'État, dans les collectivités territoriales, ainsi que dans les entreprises industrielles à dimension (inter)ationale et les bureaux d'étude.

OBJECTIFS

Ce parcours de Master vise : 1) la **maîtrise des méthodes et outils** nécessaires à l'évaluation de l'impact sur la santé humaine de l'environnement général et 2) la **compréhension des principes et fondements des interventions en Santé – Environnement**. Il s'agit plus particulièrement :

- **dans l'itinéraire « recherche »,** d'approfondir les acquis méthodologiques en épidémiologie, expologie, toxicologie et microbiologie pour les appliquer dans le cadre d'un travail de recherche sur une problématique environnementale ou pour développer des méthodes et outils innovants adaptés à l'évaluation des risques sanitaires environnementaux ;

- **dans l'itinéraire « professionnel »,** de construire et utiliser la démarche intégrative d'évaluation des risques sanitaires, d'en interpréter les résultats et de contribuer aux processus de décision.

COMPÉTENCES VISÉES

-maîtrise des méthodes et des outils toxicologiques, épidémiologiques, microbiologiques et aptitude à les mettre en œuvre pour évaluer l'impact de l'environnement sur la santé humaine ;

- **capacité à recueillir et synthétiser les informations** de la littérature scientifique concernant les effets des agents physiques, chimiques et biologiques présents dans l'environnement ;

- **capacité à identifier les conditions d'exposition à ces agents** à risques sanitaires potentiels ;

- **capacité à appliquer la démarche intégrative d'évaluation des risques** à des contextes locaux ;

- **capacité à participer à la prise de décision** ;

- **capacité à participer à la communication scientifique** (orale et écrite) et à la dissémination des résultats aux parties prenantes

Programme

ORGANISATION

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Cette formation se déroule sur 2 années, master 1 (M1) et 2 (M2), chacune validée par 60 ECTS. En M1, l'étudiant acquiert un socle de connaissances méthodologiques en probabilités, statistiques et modélisation, recherche clinique et épidémiologique, évaluation thérapeutique, évaluation des risques environnementaux, environnement et santé, droit et économie, langages de traitement des données et recherche documentaire (48 ECTS) et effectue un stage (12 ECTS).

En M2, l'étudiant se spécialise en validant 10 UEs de 3 ECTS, 5 obligatoires (épidémiologie, toxicologie, microbiologie environnementales, expologie, évaluation des risques), 5 à choix, plutôt méthodologiques en itinéraire « recherche » (épidémiologie environnementale, professionnelle, infectieuse, analyses spatiales, risques professionnels et vigilances), plutôt professionnalisantes en itinéraire « professionnel » (vigilance et sécurité sanitaire, gestion des risques, environnements industriel, urbain, intérieur, substances chimiques) et effectue un stage (30 ECTS).

Le planning de la formation est disponible [ici](#).

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois en M1 et 6 mois en M2

Stages et projets tutorés :

Dès le M1, l'étudiant effectue un stage de 2 mois équivalent temps plein dans un laboratoire de recherche ou une structure professionnelle œuvrant en santé environnementale. En M2, l'étudiant doit suivre un stage obligatoire, équivalent à une durée de 6 mois, au sein d'équipes de recherche labellisées pour l'itinéraire « recherche » (encadrement par un titulaire de l'HDR) ou en situation professionnelle pour l'itinéraire « professionnel ».

Les stages peuvent se faire en France ou à l'étranger.
Ils se déroulent sous la direction d'un maître de stage de la structure d'accueil, avec tutorat par un enseignant de l'équipe pédagogique. Une convention fixant les modalités des stages est établie entre les établissements d'inscription et d'accueil de l'étudiant.

Par ailleurs, en M1 et en M2, les travaux d'études et de recherches (analyse d'articles, études de cas, élaboration de protocoles, mise en situation) s'effectuent individuellement ou par groupe d'étudiants encadrés par un enseignant.

Admission

Le recrutement est diversifié, associant des étudiants dont l'origine variée constitue un incontestable atout et s'accorde à la dimension interdisciplinaire du champ de la santé environnementale :

- étudiants issus des filières scientifiques de biologie, de chimie, en environnement, etc.
- étudiants issus des filières santé (pharmacie, médecine, médecine vétérinaire, odontologie, sciences infirmières, maïeutique,).

PRÉ-REQUIS

En M2, les étudiants ont validé un M1, principalement en santé publique et environnement ou en santé – environnement. Mais leur candidature peut aussi être acceptée s'ils sont titulaires d'un M1 en toxicologie, en santé publique-épidémiologie-recherche clinique, ou d'un diplôme d'ingénieur, sous réserve d'une mise à niveau dans les disciplines contributives à l'évaluation des risques sanitaires liés à l'environnement : toxicologie, microbiologie, épidémiologie.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Le taux de poursuite en doctorat avoisine 50% des étudiants de l'itinéraire « recherche ». Les étudiants titulaires du Master 2 « Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement général » peuvent ainsi poursuivre en thèse de Doctorat d'université au sein de l'ED 393 « Pierre Louis de Santé publique : épidémiologie et sciences de l'information biomédicale ».

Le taux d'insertion professionnelle varie de 80 à 90%, voire 100% selon les promotions. Les étudiants ont trouvé un emploi, pour près d'1/3 d'entre eux suite à un stage, pour 1/4 par leurs relations professionnelles (enseignants et anciens étudiants – regroupés au sein de l'Association Asperisk des diplômés du master « Santé publique et risques environnementaux »), pour plus d'1/5 par candidature spontanée, les autres, par leurs relations personnelles, les réseaux sociaux, ...

Si plus d'1/3 des diplômés sont déjà en poste à l'issue du master 2, pour les autres le délai moyen de recherche de premier emploi est de moins de 5 mois pour 56%, de plus de 12 mois pour 28%.

Contacts

Responsable du diplôme

Isabelle Momas

isabelle.momas@u-paris.fr

Responsable(s) pédagogique(s)

Lucie Oziol

Responsable(s) pédagogique(s)

Cyrille Harpet

Responsable(s) pédagogique(s)

Séverine Deguen

Contact administratif

Anne-Lucile Metaireau

anne-lucile.metaireau@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Pharmacie de Paris

Etablissements co-acrédités

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Observatoire, EHESP

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation